

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Les mirages de la vie  
**Autor:** Hager, Nelly  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189686>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Et pi sè geinont pou; dâi iadzo on dié luron  
 Détatsé lo fordâi, bliossé pè lo meinton,  
 Ao pince pè la taille onna galéza felhie  
 Que vâo pas que sâi de, po cein qu'on ein babelhie,  
 Et que sicllie on bocon, mâ sein pi s'eingrindzi;  
 Lè z'autro rizont tant, qu'adieu po sè fâtsi.

Po telhi, faut teni setâo dagnès tsau iena,  
 Lè cassâ ein dou bets po doutâ dè tsaquena,  
 Lo tsenêvo alliettâ lo long dâo tsenevouet,  
 Que sè trait ein riblieint lo dâi su tsaquîè bet.

Quand on a lo grand dâi tot pliein dè cé teliadzo  
 On ein fâ dâi pognès ein metteint ein on iadzo  
 Tot cein que tsacon tint, por ein féré on pliyon  
 Que faut savâi tressi sein lo mettre ein mougnon.  
 On ein fâ mémameint avoué cein qu'on batiâorè,  
 Mâ ne faut pas âobliâ dè l'adrâi bin sécâorè  
 Dévant dè lè z'einvouâ. Adon lè faut portâ  
 Ein lè z'einvortollieint dè linsus, dâo clliorâ,  
 Ao battiâo, lè passâ per dézo la rebatta.

Cein fâ la felameinte et pe dâoce et pe matta;  
 Mâ faut tsouyi sè mans, et être bin prudeints,  
 Kâ, por être estraupîâ, ne faut pas tant dè teimps  
 S'on sè laisse attrapâ dézo cllia grossa pierra;  
 Lâi a dza præo dè mau, sein cein, su noutra terra.  
 Ora, quand clliaô pliyons ont étâ rebattâ,  
 Sont oncora tot plieins dè pussa, dè bourtiâ.

Po lè bin nettiyi, s'agit dè lè défère  
 Et dè lè tserpenâ bin adrâi, dè manière  
 Qu'après être séco, séyont prêts à pegni.  
 Po cein, lè Savoyâ, âo bin lè Sainte-Cri,  
 Clliaô fameux serejâo, bons z'ovrà, rein tsaropès,  
 Que font tant balla rete et quasu mein d'étopès,  
 Revignont ti lè z'ans on pou dévant l'hivai,  
 Et dedein 'na remise âo dézo on couvai,  
 Sont bintout établis, kâ, sein tant dè manâire,  
 On simplio bet dè lan, âo bin onna panâire  
 Su quiet pâovont visçâ lâo pigno' à grantès deints,  
 L'est tot cein que lâo faut. Ein ovrà deledzeints  
 Ye défont lè pliyons et tsau pou ye lè passont  
 Su clliaô deints iô bintout lè z'étopès s'eintassont,  
 Tandî que dein lâo mans restè tot lo pe dâo,  
 C'est la reta, lo fin; enfin c'est lo meillâo;  
 Et quand tot est pegni, pè pognès, bin ein oodré,  
 Ye preingmont clliaô pognès avoué soin po lè toodré  
 Et lè mettre ein conolhie, après quiet on ein fâ  
 Dâi paquiets bin einvouâ que sont prêts à felâ  
 Et qu'âo pâilo derrâi s'agit dè bin reduirè,  
 Po pas que cein trainâi permi lè z'écovirè.

(A suivre.)

C.-G. D.

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur la  
 délicieuse nouvelle dont nous commençons ci-après  
 la publication.

### LES MIRAGES DE LA VIE

Mme Duriage venait de quitter son deuil de veuve.

Au moment de reprendre ses bijoux, elle tira de son  
 secrétaire un coffret, l'ouvrit, et un sourire de jeunesse  
 éclaira son visage.

Le parfum qui s'en échappait fit sortir de leur léthargie  
 les souvenirs des années disparues, et elle pensa avec le  
 poète: « Mais où sont les neiges d'antan? »

Elle regarda avec mélancolie les fleurs fanées, les ta-  
 lismans, les amulettes, les lettres jaunies par le temps,  
 en ouvrit quelques-unes, les relut et murmura: « Comme  
 les jeunes amoureux sont bêtes! »

Elle prit un bouquet entouré d'un ruban bleu, emblème  
 de fidélité, orné d'un oiseau-mouche, d'une cétoine et

d'un pyrophore desséchés: tout un poème d'amour dans  
 ces symboles.

— Qui donc m'a envoyé cela? fit-elle.

Sa mémoire évoqua vainement l'image de ceux qui  
 l'avaient aimée.

— O ciel! je ne m'en souviens plus! Je suis donc bien  
 vieille? Déjà quarante-quatre ans!

Elle se regarda à la glace et poussa un profond soupir.

— Avoir oublié jusqu'au nom de ceux qui ont fait battre  
 mon cœur et rempli mon imagination, c'est absurde,  
 pensa-t-elle.

La jeunesse, qui croit à l'immortalité de tous ses sen-  
 timents, devrait bien écrire le nom et la date de l'émotion  
 qui la fait vibrer, pour se la rappeler dans l'âge mûr!

Combien la vie est éphémère: une aurore, un matin,  
 une après-midi pendant lesquels notre âme se métamor-  
 phose sans cesse; mille éclairs la sillonnent, l'amour  
 s'allume, l'embrase et s'éteint, ne laissant que des  
 cendres, pendant qu'elle poursuit toujours de nouveaux  
 mirages!

La veuve resta absorbée devant cet inexplicable pro-  
 blème de la vie que sa pensée sondait pour la première  
 fois.

Une jeune fille de dix-huit ans, nature impétueuse et  
 tendre, éprise d'idéal, âme provençale où tour à tour  
 rayonnait un soleil ardent où soufflait le mistral, entra  
 et embrassa avec effusion sa mère à qui elle ne ressem-  
 blait en rien, ni au physique, ni au moral.

— Tu froisses mes dentelles, Céline; je te prie de met-  
 tre plus de retenue dans tes mouvements, plus de calme  
 dans ton maintien... Tu as bien fait de venir, j'ai à te  
 parler très sérieusement.

Les grands yeux noirs intelligents de la jeune fille  
 s'arrêtèrent interrogateurs sur le visage placide de la  
 veuve.

La mère la fit asseoir en face d'elle, et d'un ton so-  
 lennel:

— Ton avenir me préoccupe beaucoup, Céline; je dois  
 songer à te marier.

La jeune fille fit un soubresaut. Cette idée de mariage  
 que caresse chaque fillette depuis le jour de sa première  
 communion, ce mirage de l'enfance lui fit battre le  
 cœur.

— Est-ce qu'on m'a déjà demandée? reprit-elle avec  
 un sentiment d'orgueil contenu.

— Non, mais une mère prudente n'attend pas. J'ai  
 pensé à mon jeune frère, ce brillant officier de marine  
 qui a trente ans à peine et revient dans un mois.

— Mon oncle? Oh! jamais; je ne veux pas devenir  
 ma tante.

— Alors n'en parlons plus. M. Mélinde m'a proposé  
 hier son jeune cousin, son pupile, qu'il aime comme un  
 fils.

Céline rougit légèrement.

— Ludovic, le... le polytechnicien?

— Oui, il ne sera pas magistrat comme son tuteur, il  
 a déjà une position très belle chez un de nos premiers  
 armateurs. M. Mélinde doit nous l'amener ce soir.

— Mais, interrompit Céline, frappée d'une idée subite,  
 pourquoi tiens-tu donc à me marier si tôt?

— C'est que, mon enfant, c'est que...

L'émotion la faisait balbutier.

— C'est que?... répéta-t-elle avec impatience; parle-  
 donc, ma mère!

— C'est que je vais me... me remarier.

— Toi! Oh! non, s'écria Céline avec feu, tu ne feras  
 pas une si affreuse chose... Non, chère maman, tu ne  
 peux aussi vite oublier mon noble père, lui qui nous  
 aimait tant, qui t'as rendue si heureuse... Je t'en con-  
 jure, reste fidèle à sa mémoire, si tu ne veux pas me

voir mourir de douleur!... et des sanglots la secouaient violemment.

Tu n'en mourras pas et rien ne me fera changer de résolution. Dans deux mois, j'épouse M. Mélinde, le tuteur de Ludovic.

Et, laissant sa fille attérée, elle sortit en proie à une vive inquiétude, pressentant pour l'avenir de cruels orages domestiques.

A quatre heures, M. Mélinde, vint faire sa cour à Mme Duriage et lui présenter son pupille, jeune homme d'une grande valeur morale, et dont le physique était agréable et distingué.

Il proposa d'aller dîner sur le bord de la mer, à quelque distance de Marseille, dans une bastide qui lui appartenait.

On était à la fin du mois d'août, la journée avait été brûlante, ce serait une agréable partie de plaisir, pour Céline surtout.

— Ne me parlez pas de ma fille, dit Mme Duriage, elle est tout à fait hostile à nos projets et refusera certainement de venir avec nous.

— Voulez-vous m'employer comme ambassadeur, madame? dit Ludovic; je réussirai peut-être.

— J'en doute, mais je vous serai reconnaissante de le tenter.

Ludovic trouva la jeune fille dans le cabinet de travail de son père, devenu pour elle un sanctuaire, abîmée dans la plus profonde douleur. Emu malgré lui, il s'approcha doucement.

— Mademoiselle Céline!

Elle releva la tête avec vivacité, essuya ses larmes et le regarda avec une grande surprise.

— Vous ne reconnaissez pas Ludovic Mélinde? dit-il en la saluant. Il y a tant d'années que nous ne nous sommes vus; mais nous allons bientôt devenir presque frère et sœur, puisque je suis le fils adoptif de M. Mélinde.

Elle s'était relevée avec impétuosité.

— Quoi! vous croyez que cet odieux mariage s'accomplira? que ma mère n'aura pas pitié de mon désespoir, ne cédera pas à mes prières?

— Non, mademoiselle, il faut vous résigner avec courage à ce qui est inévitable; nous devons nous dire que nos parents ont le droit de penser à leur bonheur.

— Leur bonheur! Est-ce que ma mère retrouvera jamais un mari comme celui qu'elle a perdu? Comment peut-elle l'oublier avec tant d'ingratitude?

— Nous ne sommes pas juges des résolutions de nos parents, et c'est de l'égoïsme de vouloir que votre mère se sacrifie pour vous qui, dans quelques années, vous marierez à votre tour et la laisserez seule.

— S'il ne faut que lui faire le serment de rester vieille fille, je suis prête. Je ne puis comprendre qu'une veuve pense à se remarier!

— Mademoiselle Céline, vous auriez dû naître sur la terre du Malabar; parlez-moi de ces veuves qui se font rôtir sur le bûcher de leur mari: vous verriez allumer le vôtre sans frémir.

— Je crois que j'aimerais mieux cela.

— Brrrou... pas moi! tous les mariages du monde plutôt que de brûler vif!

En Europe, voilà ce qui se passe: si une veuve a été heureuse, elle se remarie pour l'être encore; si elle a été malheureuse, elle se remarie avec l'espoir d'une compensation qu'elle ne trouve presque jamais. Mais que voulez-vous, Shakespeare l'a dit avant moi: « L'homme n'est constant que dans l'inconstance. »

Allons, mademoiselle, surmontez votre chagrin, et prouvez votre affection à votre mère en venant avec nous; l'heure avance, on nous attend.

— Non, je n'irai pas; j'aimais trop mon père, l'idée de ce mariage me rend folle!... et elle donna libre cours à ses larmes.

Ni raisonnements, ni railleries, ni prières, rien ne put l'ébranler.

(A suivre.)

### Choses et autres.

Un paysan amène un premier char de bois chez un richard de notre ville, qui lui offre un petit vin de St-Laurent à faire frissonner les moins difficiles. Le rusé paysan fait bonne mine à mauvais jeu, et dit de l'air le plus sincère du monde:

— Ah! voilà une fine goutte! Quel vin délicieux!...

Le lendemain il amène un second char de bois, et le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir, contre son gré, le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres sans dire autre chose que: « A votre bonne santé, monsieur. »

Le citadin très étonné de ce silence lui dit: « Mais vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci, qui lui est bien supérieur?... »

— Ah! c'est que je vous dirai, monsieur, que celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

Un de nos jeunes avocats avait été chargé d'office de la défense d'un filou qui niait effrontément le vol dont il était accusé. « Vous feriez beaucoup mieux, lui dit son défenseur, de me dire franchement toute la vérité, de ne me rien cacher. Voyons, ouvrez-vous à moi: Comment la chose s'est-elle passée? »

Le détenu se laissant fléchir raconta alors, dans ses moindres détails, la manière dont le vol avait été commis. Et l'avocat le défendit si habilement qu'il fut acquitté et mis immédiatement en liberté.

Après le jugement, les membres de la cour, le jury et l'avocat allèrent dîner ensemble. Au dessert, le prévenu se fait introduire par un sommelier, s'approche vivement de son défenseur et lui serre la main avec effusion, en lui témoignant toute sa reconnaissance.

— Mauvais plaisant, lui dit ce dernier, comment osez-vous vous présenter ici! Vous n'auriez jamais dû être acquitté, après avoir commis le vol que vous m'avez avoué, il y a quelques jours, dans votre cellule. Certes, je n'ai que faire de votre reconnaissance.

Puis se tournant vers les membres de la cour et du jury, il ajouta: « Remerciez plutôt ces messieurs! » Tableau.

Un pauvre ouvrier fut atteint, il y a quelques mois, d'une maladie d'yeux, qui nécessita l'enlèvement de l'un d'eux. On lui mit ensuite un œil de verre pour dissimuler le vide laissé par cette grave opération.

Deux femmes s'entretenant à ce sujet, l'une d'elles dit: « Ce pauvre garçon a bien fait de se faire mettre un œil de verre, ça le défigure moins; mais je crois quand même qu'il ne voit pas tout à fait aussi clair que de l'autre. »